



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2025-338

PUBLIÉ LE 11 JUIN 2025

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Service de la coordination des affaires parisiennes

75-2025-06-11-00004 - Arrêté modificatif portant nomination au sein du comité départemental pour l'emploi de Paris (4 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

75-2025-06-11-00004

Arrêté modificatif portant nomination au sein du
comité départemental pour l'emploi de Paris



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ N°
modifiant l'arrêté N° ARRÊTÉ N° 75-2025-05-08-00002 portant
nomination au sein du comité départemental pour l'emploi de Paris**

**Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Grand officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment son article L. 411-2 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5311-10, R. 5311-23, R. 5311-24, R. 5311-25, et R. 5311-36 ;

Vu l'arrêté n°75-2024-12-23-00005 du 23 décembre 2024 portant composition et répartition des voix au sein du comité départemental pour l'emploi ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Les dispositions de l'article 4 sont modifiées comme suit : « Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et le directeur de l'unité départementale de Paris de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon de Paris) de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture : www/prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-France/. »

Article 2

L'annexe de l'arrêté n° 75-2025-05-08-00002 du 8 mai 2025 est remplacée par l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de région Ile-de-France, Préfet de Paris, et d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de l'emploi.

Le recours gracieux ou/et hiérarchique prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la décision implicite ou explicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet.

Article 4

Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et le directeur de l'unité départementale de Paris de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon de Paris) de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture : www/prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-France/.

Fait à Paris, le 11 juin 2025

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris, et par délégation,
le préfet, directeur de cabinet,

SIGNE

Baptiste ROLLAND

Annexe
Membres du comité départemental pour l'emploi de Paris

Collège	Organisation		Titulaire	Suppléant(s)
Collège Etat	Préfecture de région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris		Baptiste ROLLAND	Marc ZARROUATI
	Unité départementale de Paris de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'emploi, des entreprises et des solidarités d'Ile-de-France (UD75-DRIEETS)		Riad BOUHAFS	Martine BAUDOIN Marie MARCENA Véronique DELARUE
	Direction départementale de Paris de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARS)		Tanguy BODIN	Anne GARREC Coralie TREMBLAY
	Direction départementale de Paris de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)		Marthe POMMIE	Rosaline FOUQUEREAU
Collège des collectivités territoriales	Région Ile-de-France	Conseiller régional	Habib SHOUKRY	
	Ville de Paris	Adjoint à la Maire de Paris	Afaf GABELOTAUD ou Léa FILOCHE	
		Direction des solidarités	Géraldine DUVERNEUIL	Jean-Pierre STELLITANO
		Direction de l'attractivité et de l'emploi	Dominique FRENTZ	Lola BERGES Aurélien MICONI
		Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires	Marianne FONTAN	Olivier ROQUAIN
Collège des représentants des organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel	Confédération française démocratique du travail (CFDT)		Aurélié LAGAVILLE	César OVIEDO
	Confédération générale du travail (CGT) (CGT-FO)		Magali AMAOUZ Alex DELUGE	Julie LABET Brahim MESSAOUDEN Didier POULIER
	(CFE-CGC)		Michèle CABARET LE-FRANCOIS	Frédéric-Paul MARTIN Mathieu HERVE-BARROUYER
	Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)		Nathalie LE DISERT	Philippe JACQ Sophie DU FAYET DE LA TOUR
Collège des organisations	Mouvement des employeurs de France (MEDEF)		Guillaume SIMONIN	Martine VIVES AUDRAIN

professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel	Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)	Anthony METAYER	Olivier SALVANO-LUBESPERE Fanny LHOTE
	Union des entreprises de proximité (U2P)	Jonathan SALMON	
Collège des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et multi professionnel	Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (FESAC)	Katell CHEVILLER	
	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)	Pas de représentant	
	Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)	François LONGERINAS	Muriel AUCHER
France Travail	Direction départementale de Paris de France Travail	Jean-Philippe DELCOURT	Séverine LEDUC-WISNIOWSKI Cyrille JUTTEAU Dalila EL-OUGLI
Missions locales	Mission locale de Paris	Mario GONZALEZ	Nicolas GARNIER Barbara GOMEZ
Organismes de placement spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap	Cap emploi de Paris	Alain FROUARD	Franck SEURIN Françoise BIDGRAIN
Membres invités permanents (article 4 de l'arrêté n°75-2024-12-23-00005 du 23 décembre 2024)	Caisse d'allocation familiale de Paris	Tahar BELMOUNES	Esther TRICOIT Axelle PATRY
	Mutualité sociale agricole de Paris	Meryem EL MOUDAFFAR	Catarina VERSOS Elodie CORCUFF Emmanuelle COHADON
	Chambre de commerce et d'industrie de Paris	Soumia MALINBAUM	Dominique WALKER
	Chambre de commerce et d'artisanat de Paris	Mouhssine BERRADA	Aurélie RIBAY Priscilla HAYERTZ
	Fédération des acteurs de la solidarité	Steven MARCHAND	Isabelle MEDOU-MARERE
	Agence nationale de la formation professionnelle des adultes (AFPA)	Fatna KHENAFU	Arnaud HABER Pascal HIRT Leila JORIOZ-HADJ Eric GOMMEZ Ali NOUR
	Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC)	Geneviève GARRIGOS	Sylvie CLEMENCON Alain GACHET Juliette CARON